



**MINISTÈRE
DE LA VILLE
ET DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25/06/2026

PROJET DE LOI VISANT LA RELANCE ET LA DECENTRALISATION DU LOGEMENT : LE GOUVERNEMENT ACCELERE LE CALENDRIER PARLEMENTAIRE

À l'initiative du Premier ministre et du Gouvernement, le projet de loi visant la Relance et la décentralisation du Logement sera examiné en première lecture au Sénat à compter du 7 juillet prochain, quelques jours seulement après sa présentation en Conseil des ministres.

Face à la plus grave crise du logement depuis quarante ans, le Gouvernement fait le choix d'agir vite. Dans un contexte marqué par les fortes chaleurs, qui rappellent chaque jour l'urgence de rénover notre parc immobilier et d'adapter les logements au changement climatique, le logement ne peut pas attendre 2027.

Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement : *« Le logement est devenu le concentré de toutes les fractures françaises. C'est un sujet transpartisan qui mérite des réponses immédiates. Je me réjouis que le Gouvernement et le Premier ministre aient souhaité accélérer son examen parlementaire.*

Notre projet de loi porte une ambition claire : bâtir plus, bâtir plus vite, bâtir mieux et bâtir partout. Avec ses quatre chocs, investissement, simplification, transition écologique, décentralisation et confiance aux maires, il doit permettre de produire deux millions de logements d'ici 2030 et d'engager une rénovation massive de notre parc immobilier.

Les Français n'ont plus le temps d'attendre. »